



Inscription à l'étude 2018-2019

L'étude s'organise le lundi, mardi et jeudi de 15h15 à 15h45 pour les élèves de 1^{ère} à 4^{ème} et de 15h15 à 16h15 pour les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années.

Votre enfant pourra effectuer son travail dans une ambiance familiale et efficace à condition de respecter les points suivants :

- Une ambiance de travail : tout perturbateur sera renvoyé.
- L'élève se présente avec TOUT son matériel pour effectuer ses devoirs.
- Les parents qui arrivent avant la fin de l'étude sont invités à attendre dans la cour.

Nom & prénom de l'élève :classe :

- **Reste à l'étude le** : lundi – mardi – jeudi *

**(biffez la mention inutile)*

Après l'étude

- On vient me chercher
- Je reste à la garderie (compléter la fiche d'inscription à la garderie)
- Je rentre seul (autorisation de sortie à compléter)
- **Ne reste pas à l'étude**

En cas de modification durant l'année scolaire, veuillez en informer l'école via le journal de classe ou par mail.

Un jour par mois (jour différent) l'étude peut être supprimée car les enseignants sont en concertation obligatoire.

Date et signature de la personne responsable



Ecole Communale de Rosières – Rue de la Hulpe, 17 – 1331 Rosières
Tél. : +32 (02)2 653 51 94 – Email : ecole.rosieres@rixensart.be